L'ENSEIGNEMENT DU LEXIQUE DES AFFAIRES: DE LA DIDACTIQUE A LA PRATIQUE

RODICA STANCIU-CAPOTĂ
MIHAELA IVAN
Academiy of Economic Studies
Bucureşti

Abstract: When working on specific purposes, the teacher's task is much more complex than usually. It requires not only theoretical knowledge on the language mechanisms and on the teaching methods, but also the ability to analyze the types of discourse and the vocabulary which characterize the communication within a particular field of activity. The aim of this article is to provide a few methodological guidelines and emphasize some major aspects to consider when teaching French for Business. Our focus is on vocabulary, on the ways to approach and integrate it in the teaching process. We plead for contextualization and for an interactional approach in order to strengthen the relationship between the teaching process and the use of the language in real life situations.

Key-words: French for Business, lexical competence, French on Specific Purposes, interaction, context.

Dans le cadre du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), le Français des Affaires s'avère un domaine des plus intéressants, un domaine qui connaît un incessant renouvellement et qui pose des problèmes complexes aux enseignants de langue française. De nos jours, les apprenants imposent leurs besoins et leurs objectifs à long ou à court terme, se fixent des objectifs très précis, ont, en conséquence, un mot à dire en ce qui concerne la langue qu'ils veulent apprendre, une langue de spécialité, dans notre cas, le français des affaires. Ils savent très bien, dans la plupart des cas, dans quelles situations concrètes ils utiliseront la langue, avec qui ils auront à faire, dans quels contextes professionnels, dans quels domaines (le domaine public – celui auquel il appartient en tant que citoyen ou membre d'une association ou d'un organisme ou le domaine professionnel – auquel il appartient en tant que professionnel, de part son métier).

L'enseignant qui dispense des cours de Français des Affaires est sensé tenir compte du fait que toute situation de communication demande de la part du locuteur des compétences distinctes et que son rôle est d'adapter/changer sa stratégie didactique, tant du point de vue de la méthodologie, que du point de vue du contenu, en fonction des objectifs de son public. En premier lieu, l'enseignant devra accepter le fait que la langue de spécialité doit être conçue comme une langue en situation d'emploi professionnel et qu'il est absolument nécessaire de définir/connaître les besoins de son public, qui est généralement un public adulte, composé de personnes de spécialités diverses, ayant différents niveaux professionnels et langagiers.

Une fois établis les besoins, les objectifs et le profil du public, s'impose la mise en œuvre d'un projet didactique adapté à tout cela. Somme toute, dans ce projet didactique « spécifique » on devra faire appel à des structures grammaticales, à un lexique et à un discours concret, qu'on a convenu de définir en fonction des objectifs de ces « publics spécialisés ».

Dans ce contexte, du point de vue du lexique à enseigner, il faut prendre en considération deux grands types de compétences : la *compétence linguistique* qui est définie par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) comme „la connaissance des ressources formelles à partir desquelles des messages corrects et significatifs peuvent être élaborés et formulés et la capacité à les utiliser" et la *compétence lexicale* vue comme „la connaissance et la capacité à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose 1. d'éléments lexicaux et 2. d'éléments grammaticaux et de la capacité à les utiliser." [1]

BDD-A20437 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:52:26 UTC)

Pour ce qui est des éléments lexicaux, le CECRL les divise en:
a. *expressions toutes faites* **(**salutations, les proverbes, archaïsmes) et *locutions figées* (structures figées apprises et utilisées comme des ensembles, expressions figées verbales, expressions figées prépositionnelles, etc.)
b. *mots isolés,* qui peuvent avoir plusieurs sens (polysémie) et qui comprennent des mots de classe ouverte (nom, adjectif, verbe, adverbe) ou des ensembles lexicaux fermés (par exemple, les jours de la semaine, les mois de l'année, les poids et mesures, etc.).

On considère que le CECRL a apporté comme nouveauté le concept de l'utilisation concrète des structures acquises, de la langue en action, ce qui a mis l'enseignant de FOS/FA dans l'obligation de restructurer son cursus et d'y introduire un lexique de spécialité qui va de pair avec les savoirs faire et les savoir être professionnels, mais Lehmann disait déjà il y a plus d'une décennie à propos de l'enseignant de FOS: „L'accomplissement de sa tâche implique que l'enseignant possède non seulement une connaissance théorique des mécanismes généraux de fonctionnement de la langue cible et du discours (texte écrit aussi bien que conversation), mais aussi qu'il se donne les moyens d'analyser concrètement les types particuliers de discours appartenant aux situations de communication spécifiques en langue étrangère auxquelles les apprenants concernés sont supposés avoir à participer." [2].

C'est toujours Lehmann qui constate, dans le même article, que le rôle de la composante linguistique dans l'élaboration des programmes de français sur objectifs spécifiques tient à quatre points majeurs : la nécessité d'introduire dans le cours le plus d'échantillons de discours spécifiques au domaine, l'importance de la formation supplémentaire de l'apprenant qui doit être au courant avec le spécifique du métier, la sélection de structures grammaticales récurrentes dans le discours professionnel, et, « dans cet environnement-décor langagier professionnel […] la place particulière que tiennent le lexique en général, et en particulier le vocabulaire véhiculé par les discours introduits dans la classe. Le premier, et ce qu'il constitue, au niveau de la représentation symbolique, une sorte de « cartographie épistémologique » du domaine de spécialité sous-jacent à l'apprentissage langagier; le second, du fait notamment du rôle structurant qui est le sien dans la cohérence des discours homologues ». [3].

Mais ce que le CECRL a apporté de vraiment nouveau et d'extrêmement intéressant ont été les grilles – unitaires pour toutes les langues – d'évaluation tant de l'étendue du vocabulaire [4] que de la maîtrise de celui-ci. [5]

C'est à partir de ces quelques considérations théoriques que nous avons constaté que, lorsqu'on procède à la mise en œuvre d'un projet didactique dont l'objectif est d'enseigner un lexique de spécialité, il faut ternir compte aussi des quatre dimensions du lexique: *taxinomique* (quels éléments composent le lexique), *paradigmatique* (dérivations morphologique et sémantique), *syntagmatique* (appelée aussi combinatoire) et *culturelle*. Cette dernière influe, de notre point de vue, la composante actionnelle, caractéristique pour ce qu'on appelle le Français des Affaires, cette langue utilisée soit dans des contextes généraux/usuels (vie quotidienne, relations client/vendeur), soit dans des contextes professionnels (négociations, passations de contrats, etc), car pour ce qui est du Français des Affaires, le réduire seulement à un niveau professionnel très pointu ne suffit pas. En conséquence, l'enseignement du lexique, vu comme le « fil rouge de l'apprentissage linguistique » [6], dans le cas du Français des Affaires, doit envisager une stratégie intelligente pour le parcours des plusieurs strates lexicales qui forment le lexique, qui vont du lexique général à la terminologie du domaine.

En plus, nous devons souligner que, dans les langues de spécialité et surtout dans les langues des affaires, il faut tenir compte du fait que le lexique est soumis à la variation due au contexte sociolinguistique, ainsi que l'affirme J.Boutet : « L'intense création verbale au travail aboutit à ce que s'y confrontent au moins trois ensembles lexicaux : le lexique commun, conventionnel, celui de l'ensemble des personnes qui parlent le français ; le lexique technique ou spécialisé, c'est-à-dire le lexique qui est prescrit par les offices de terminologie ou les directions d'entreprises ou les organismes de formation ; le lexique des salariés eux-mêmes, celui qu'ils ont créé, soit pour remplacer les dénominations communes, soit pour remplacer les mots techniques. » [7] La question

BDD-A20437 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:52:26 UTC)

que nous nous posons, en tant qu'enseignants de Français des Affaires à ce moment de notre démarche qui se propose de passer de la théorie à la pratique, est : „Alors, quel lexique pour le Français des Affaires et comment s'y prendre en tant qu'enseignant de Français des Affaires à l'université?"

Premièrement il faudrait accepter que, dans beaucoup de situations nous nous sommes confrontés à ce que D. Lehmann appelle „l'acquisitions de connaissances autour des langues" [8], c'est à dire à une simultanéité de l'apprentissage du lexique et des concepts que nous devons expliquer aux étudiants. Et cela parce que dans maintes situations, l'enseignement des langues étrangères jouit d'un nombre de cours plus réduit que celui des disciplines de spécialité et précède parfois l'enseignement de spécialité.

Dans le cas du Français des Affaires les choses sont claires: on doit parcourir les nombreuses strates du lexique pour aboutir au lexique spécifique d'une manière parfois créative, vu l'impossibilité de séparer les strates et l'importance extrême de l'interculturel dans les relations d'affaires. On doit enseigner aux étudiants: comment et avec quels mots on parle au téléphone avec un client ou avec un subordonné, comment on se comporte en voyage d'affaires, comment on parle avec des homologues ou des partenaires d'affaires, comment on parle et comment on se comporte en réunion ou pendant des négociations, etc. Tout cela nous montre que le lexique à enseigner est accompagné non seulement d'une explication des concepts (types de contrats, types de lettres commerciales, incotermes, etc), mais aussi d'un savoir faire et d'un savoir être propre aux affaires. En plus, il y a les contraintes culturelles spécifiques à chaque pays auquel appartient un possible partenaire d'affaires. Somme toute, on doit, à travers l'enseignement du lexique, créer à nos étudiants une compétence communicative qui les rendent à même de communiquer et de réussir par la communication leurs futures affaires.

Cette compétence communicative doit être envisagée comme un tout formé d'expression (orale et écrite), compréhension (orale et écrite) et interaction, volets inséparables quand on parle du Français des Affaires. Car, si on se limite aux situations purement professionnelles, le lexique à enseigner n'est pas facile à déterminer, vu la complexité des situations possibles, les différences de termes et de registres de langues à enseigner. C'est pourquoi l'enseignant doit connaître extrêmement bien le monde des affaires et prévoir les situations de communication auxquelles l'apprenant devra faire face. Pour cela, le contact permanent avec des spécialistes en communication, en relation interculturelles, en économie est essentiel.

Les étudiants en économie auxquels nous avons à faire ont parfois la sensation de tout connaître, sauf certains mots en français qu'ils pourraient éventuellement trouver dans un dictionnaire. Mais les choses ne sont pas si simples que ça. Ils ont besoin de communiquer, de s'exprimer, ce qui n'est pas la même chose que de parler de la pluie et du beau temps ! Tout un mécanisme d'utilisation des mots et des structures lexicales appropriés est demandé dans la communication en affaires. Pour ce qui est de l'expression, que ce soit orale ou écrite, ne suffit plus donc, d'enseigner un lexique (si jamais le lexique des affaires peut être réduit à une liste ou à glossaire comme pour d'autres domaines !), mais on se doit de rendre l'apprenant capable de réaliser une communication à l'aide de ce lexique. On se doit de le rendre capable de se servir du lexique acquis ou en cours d'acquisition pour réaliser la tâche de transmettre un message qui soit compris et dont le but soit atteint (répondre, affirmer, nier, refuser, convaincre, s'opposer, concéder, conclure, etc.). Pour cela, dans nos cours, nous mettons l'accent sur la simulation de différentes situations (au niveau de l'oral et au niveau de l'écrit), donc sur l'emploi du lexique des affaires en situations très proches de la réalité à laquelle les apprenants devront se confronter sur le plan professionnel (contacts directs, rédaction de documents spécifiques aux affaires, etc.). Et tout cela d'une manière interactionnelle, dont l'objectif est la création d'une sous-compétence que nous appellerons « la spontanéité communicationnelle ».

En tant qu'hommes d'affaires, nos étudiants devront non seulement s'exprimer, mais aussi comprendre leurs interlocuteurs C'est pourquoi à côté de l'expression, „la question du lexique […] se pose aujourd'hui différemment dans un contexte où la compréhension est comprise comme une composante à part entière de la compétence communicative et doit être travaillée à travers des

BDD-A20437 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:52:26 UTC)

activités davantage envisagées en termes de traitement de l'information en vue d'un usage social de la langue" [9]. Pour cela nous faisons appel, pendant les cours, à des échantillons de langue, authentiques ou fabriqués, qui permettent le repérage et la compréhension „contextuelle". Ces échantillons fonctionnent comme des déclencheurs de communication, des supports d'exercices, des sujets de réflexion et de discussions. La compréhension du lexique des affaires mène à la compréhension du message, mais engendre aussi une réaction communicationnelle, fondamentale pour ce qui est le Français des Affaires. Elle mène à l'expression, à la communication en affaires, qui doit respecter non seulement les contraintes linguistiques, mais aussi celles sociales, professionnelles et culturelles.

Tout cela fait du processus d'enseignement du lexique un défi pour l'enseignant de Français des Affaires, qui fait le choix des mots et des expressions spécifiques, identifie les situations de communication, met en place un projet didactique, décide sur les supports oraux et écrits, se munit d'outils pédagogiques appropriés, organise et planifie les évaluations, etc.

En guise de conclusion pour ces quelques réflexions sur l'enseignement du lexique des affaires, nous voulons accentuer le rôle déterminant d'une approche interactionnelle de ce type d'activité et l'importance de la mise en contexte de tout mot à enseigner, de toute expression rencontrée, de tout concept à expliquer, car, sans une mise en contexte ou en situation proche de la réalité, les mots, les expressions et les concepts restent des articles de dictionnaire et non pas des instruments de communication.

REFERENCES:

[1]. www.coe.int Un Cadre Européen Commun De Référence Pour Les Langues: :Apprendre, Enseigner, Évaluer.

[2]. Denis Lehmann, « *La place de la composante linguistique dans les programmes de français sur objectifs spécifiques* » Cahiers de l'ASDIFLE n° 6, 1994 http://fle.asso.free.

[3].Denis Lehmann, « La place de la composante linguistique dans les programmes de français sur objectifs spécifiques » Cahiers de l'ASDIFLE n° 6, 1994 http://fle.asso.free.

[4].C2 Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical d'expressions idiomatiques et courantes avec la conscience du niveau de connotation sémantique.

C1 Possède une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement. Bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières.

B2 Possède une bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets les plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter de répétitions fréquentes, mais des lacunes lexicales peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases.

B1 Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.

A2 Possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers. Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires.

Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux.

A1 Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.

[5]. C2 Utilisation constamment correcte et appropriée du vocabulaire.

C1 À l'occasion, petites bévues, mais pas d'erreurs de vocabulaire significatives.

B2 L'exactitude du vocabulaire est généralement élevée bien que des confusions et le choix de mots incorrects

se produisent sans gêner la communication.

B1 Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore

quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.

BDD-A20437 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:52:26 UTC)

A2 Possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets.
A1 Pas de descripteur disponible.

[6].Bourgery Véronique « *Enseigner et apprendre le lexique* » in Les Langues Modernes 1/2009 .
[7]. Boutet, J. : « *Les mots du travail »* in Langage et Travail, CNRS Editions, 2001, p.192.
[8]. Lehmann D.: *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, Hachette,. coll. F/références, Paris 1993.
[9]. Médioni Maria-Alice « L'acquisition du vocabulaire encore une question d'activité » in Les Langues Modernes 1/2009.

BIBLIOGRAPHIE :

1. BOURGERY Véronique « *Enseigner et apprendre le lexique* » in Les Langues Modernes 1/2009
2. BOUTET, J. : « *Les mots du travail »* in *Langage et Travail*, CNRS Editions, 2001, p.192
3. LEHMANN Denis, « *La place de la composante linguistique dans les programmes de français sur objectifs spécifiques* » Cahiers de l'ASDIFLE n° 6, 1994 http://fle.asso.free
4. MEDIONI Maria-Alice *« L'acquisition du vocabulaire encore une question d'activité »* in Les Langues Modernes 1/2009

Sitographie :
1. www.aplv-languesmodernes.org
2. http://fle.asso.free
3. www.coe.int

BDD-A20437 © 2011 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:52:26 UTC)